



Manifeste de la jeunesse



Engagez-vous pour une
Europe qui répond aux
besoins de sa jeune
génération et fait de
celle-ci sa priorité !

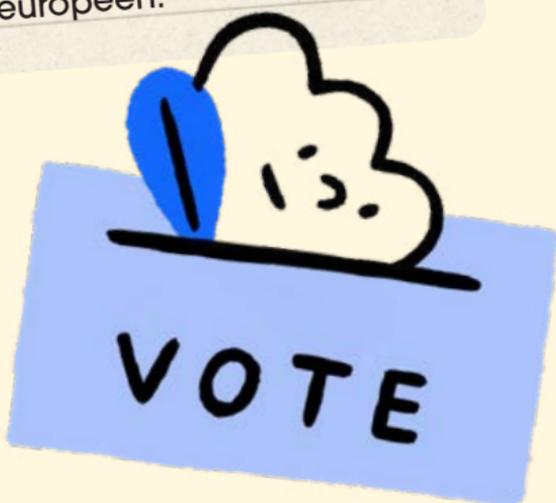


En juin 2024, les jeunes de toute l'Europe exerceront leur droit démocratique fondamental et voteront pour élire les membres du Parlement européen. Les jeunes s'impliquent, agissent et s'expriment ! Nous sommes l'avenir de nos sociétés et nous devons être au cœur de tous les processus décisionnels de l'UE.

Nous soutiendrons donc les politiciens et politiciennes qui représentent et choisissent de privilégier les intérêts des jeunes. Les décideurs qui offrent des solutions concrètes et crédibles à nos problèmes dans tous les domaines politiques. Les dirigeants qui nous inspirent, qui défendent nos droits, et qui non seulement nous donnent l'espoir d'un avenir meilleur, mais aussi prennent des mesures pour le concrétiser.

Quelles sont les questions prioritaires sur lesquelles le prochain Parlement européen devrait se concentrer ?

Nous aimerions également vous inviter, en tant que défenseurs des droits des jeunes, à rejoindre la prochaine génération du « Groupe d'intérêt pour la jeunesse » du Forum européen de la jeunesse que nous mettrons en place pour le prochain mandat du Parlement européen.



Démocratie : Préserver et renforcer la participation démocratique des jeunes à la société pour faire en sorte que leurs voix soient toujours entendues et toujours considérées.

1. Tirer parti de la dynamique des élections de 2024 pour réclamer une législation garantissant le droit de vote à partir de 16 ans pour toutes les élections en Europe, à commencer par les élections européennes.
2. Élaborer une « évaluation d'impact de l'UE du point de vue des jeunes » obligatoire afin que l'ensemble de la législation et de la politique de l'UE fasse l'objet d'une audition axée sur la jeunesse, de consultations avec les jeunes, les organisations de jeunesse et les experts axés sur la jeunesse, et de l'élaboration de mesures d'atténuation en cas d'impact négatif identifié.
3. Demander à la Commission européenne et au Conseil européen de prendre des mesures rapides et efficaces et d'établir une procédure clairement définie pour mettre fin aux violations de l'État de droit, des droits et valeurs fondamentaux et de l'espace civique par les gouvernements des États membres de l'UE.
4. Appliquer l'article 11.2 du traité de Lisbonne sur le dialogue civil entre les institutions, la société civile et les associations représentatives par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de l'UE en faveur de la société civile, en prévoyant des points de convergence pour le dialogue civil au sein du secrétariat de chaque commission du Parlement, y compris des dialogues annuels avec les organisations représentatives de la jeunesse au sein de chaque commission parlementaire.

5. Assurer un financement suffisant et durable des organisations de jeunesse à tous les niveaux – du niveau local au niveau régional, national et européen dans le cadre du programme Erasmus+ et en dehors. Les organisations de jeunesse ont besoin de fonds pour fonctionner quotidiennement, par exemple pour louer des bureaux et acheter du matériel ou organiser des formations et mettre en œuvre des projets. L'UE et les gouvernements à tous les niveaux devraient garantir l'accessibilité de ces fonds et veiller à ce qu'ils soient adaptés non seulement aux objectifs de la politique publique, mais aussi à la structure, aux besoins et à l'indépendance des organisations de jeunesse.
6. Soutenir le développement de l'éducation civique et de l'enseignement européen dans l'ensemble de l'UE. Ces mesures devraient être associées au renforcement de la participation des jeunes, notamment par l'amélioration et l'écologisation des programmes de l'UE qui aident les jeunes à devenir des citoyens actifs grâce à l'éducation formelle et extrascolaire ainsi qu'à l'apprentissage informel, et à la facilitation de l'éducation et des possibilités de mobilité à l'étranger. Toutes ces occasions de participation doivent respecter les principes énoncés dans le document de référence sur la participation active des jeunes.
7. Soutenir la reconnaissance et la validation au niveau de l'UE des compétences acquises grâce à l'éducation extra-scolaire et à l'apprentissage informel.
8. Soutenir le programme phare de l'UE « dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse », en participant notamment au processus et en considérant les résultats des cycles dans les activités de toutes les commissions parlementaires.

Droits des jeunes : Éliminer les pratiques discriminatoires à l'égard des jeunes en intégrant une approche fondée sur les droits des jeunes dans l'élaboration des politiques à tous les niveaux.

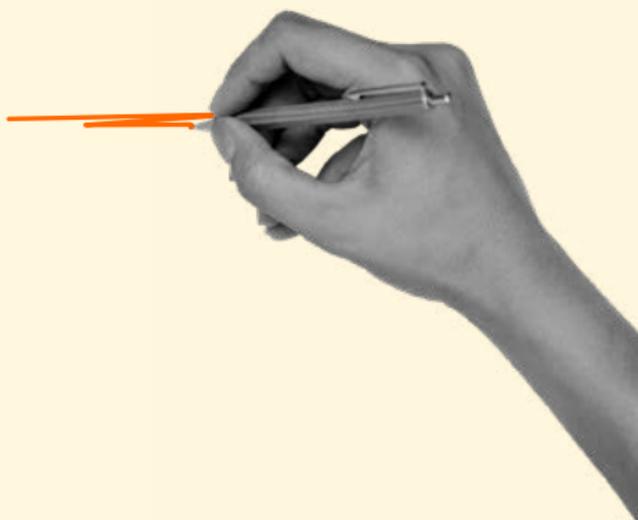
9. L'UE devrait pleinement reconnaître, respecter, protéger et intégrer les droits des jeunes dans ses systèmes juridiques actuels et futurs. L'UE devrait soutenir l'adoption d'une convention internationale juridiquement contraignante sur les droits des jeunes assortie d'un mécanisme de suivi qui reconnaîtrait universellement les droits des jeunes dans le monde entier.
10. Promouvoir la solidarité intergénérationnelle en luttant contre la discrimination fondée sur l'âge, en veillant à ce que le Conseil débloque la directive horizontale de l'UE sur la non-discrimination et en insistant pour que des données ventilées par âge soient fournies au niveau européen.
11. Maintenir l'égalité des droits pour tous les genres sexes, y compris l'accès aux services et la santé ainsi que les droits sexuels et reproductifs, y compris l'éducation, la contraception et l'avortement.
12. Garantir des normes de qualité pour les stages et les emplois pour les jeunes, y compris en matière de rémunération, en interdisant les stages non rémunérés par le biais d'un instrument juridique, en mettant fin aux salaires minimums moins élevés pour les jeunes et à d'autres dispositions discriminatoires du droit du travail spécifiques aux jeunes.
13. Assurer l'accès des jeunes à une protection sociale égale à celle des autres groupes d'âge.

Durabilité : Construire un monde durable pour les jeunes et les générations futures en légiférant pour faire en sorte que la crise climatique soit désormais traitée à grande échelle, en plaçant la durabilité ainsi que le bien-être des personnes et de la planète au cœur de l'élaboration des politiques.

14. Renforcer l'ambition de faire face à la crise climatique en fixant un objectif de réduction des émissions de 65 % d'ici 2030 dans une législation révisée de l'UE sur le climat et en accélérant la transition juste et durable vers un approvisionnement en énergie 100 % renouvelable.
15. Veiller à ce que la Commission européenne propose une réglementation spécifique pour lutter contre la surconsommation de ressources de l'UE en introduisant des objectifs scientifiques contraignants de réduction de l'empreinte des matériaux.
16. Adopter des politiques qui réduisent notre dépendance structurelle à l'égard de la croissance économique et adopter d'autres mesures de progrès fondées sur le développement durable et le bien-être réel des personnes et de la planète.
17. Veiller à ce que la réglementation fiscale soit plus souple et démocratiquement responsable afin de garantir une marge de manœuvre suffisante pour les investissements ainsi que les dépenses sociales et environnementales.

Numérisation : Légiférer pour faire de la sphère numérique un environnement moins intrusif pour les jeunes, afin que les jeunes aient le pouvoir de choisir ce qu'ils voient en ligne.

18. L'UE devrait légiférer contre les pratiques de conception trompeuses utilisées par les entreprises technologiques, de sorte que les paramètres de protection de la vie privée et les clauses de non-participation soient présentés de manière claire et transparente, et introduire des règles de protection des données plus strictes pour les plateformes en ligne, afin de garantir le plus haut niveau de paramètres de confidentialité des données. L'UE devrait déployer des campagnes de sensibilisation sur la cybersécurité et l'éducation aux médias devraient également aider les jeunes à mieux comprendre comment se protéger et protéger leurs données dans le monde en ligne.
19. L'UE devrait interdire la publicité ciblée fondée sur le suivi généralisé, le profilage personnel et les données inférées. La publicité contextuelle, qui repose sur des données fournies volontairement et spécifiquement à cette fin, devrait être privilégiée.
20. Toute politique de l'UE promouvant les solutions numériques doit tenir compte de l'empreinte carbone de la numérisation, en imposant notamment la conception durable du matériel et en garantissant la réparabilité.



The European Youth Forum is the largest platform of youth organisations in Europe, bringing together tens of millions of young people from all over the continent. We represent over **100 diverse youth organisations** and platforms, and we are led by young people, who are **democratically elected** for the roles of President and the Board.

We bring the voices of young Europeans to international fora, and facilitate their participation in policy making. We help young people claim their rights, and we promote the exchange of ideas and experiences.

We believe that **every young person should have a say about matters that concern them**, and we make this a reality.

youthforum.org

